



**AG de l'ADMD le 14 octobre 2017 et renouvellement des administrateurs**

**Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"**

**Le changement pour une meilleure efficacité**

### **Lettre d'information n°4**

### **Le Saviez-vous ? "Modalité d'élection"**

#### **Modalité d'élection**

Que dire d'une équipe dirigeante qui ne respecte pas son propre Règlement intérieur ?  
C'est la question que chacun est en droit de se poser pour les prochaines élections du renouvellement du Conseil d'Administration.

Le bulletin de vote que chaque adhérent vient de recevoir, précise :  
« (Pour l'ordre alphabétique adopté ici voir l'article R4-A du Règlement intérieur) »

Que dit cet article du R.I. adopté par le C.A. sortant le 21 mai 2016 ?  
Extrait : « **La liste des candidats** est arrêtée par le conseil d'administration pour être mise à la disposition des membres. Elle **indique, par ordre alphabétique à partir d'une lettre tirée au sort par le bureau** (souligné par nous), les prénom, nom, ville de résidence, profession, âge, éventuellement les fonctions actuelles et passées des candidats dans l'association et leur numéro d'adhérent »

**La lettre B a été tirée au sort.** Chacun peut constater l'usage fait de ce tirage au sort.

- La liste « Pour une mort sereine ! » présente les candidats par ordre alphabétique à partir de cette lettre ;
- La « liste conduite par Jean Luc Romero » débute par la lettre R !!! Il est facile d'en comprendre la raison : faire croire qu'il s'agit d'abord et surtout d'élire un président. Les candidats de cette liste présidentielle sont ensuite présentés dans l'ordre préférentiel, non alphabétique, choisi par le président sortant

Chacun comprend aisément la raison de ce non-respect du Règlement Intérieur. Le président sortant souhaite rester président. Il tente de faire croire que le président et le bureau qui constitue sa garde rapprochée (celles et ceux qui le suivent dans « sa » liste) sont élus par les adhérents.

**Il n'en est rien** : le président et le bureau sont élus par le Conseil d'administration. (art.5.15 des statuts)

#### **Ne nous laissons pas abuser.**

La seule façon de s'opposer à ce détournement électoraliste du Règlement intérieur est de voter massivement pour la liste « **Pour une mort sereine !** ».

**ATTENTION : NE PAS cocher plus de 12 noms.**

**Un panachage est possible**

(contrairement à ce qui est souhaité par le président)

Pour compléter votre information  
voici **quelques exemples supplémentaires** qui justifient  
**notre revendication d'un fonctionnement démocratique de l'ADMD :**

- L'indication de notre site web « pour une mort sereine ! (<https://www.pourunemortsereine.org>) et celle de l'adresse mail « [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com) » ont été **censurées** en bas de notre programme.
- L'ajout, sans contact préalable, d'un correctif à notre programme (au sujet du comité de suivi du Fonds de dotation) fait état de la création de ce comité sans qu'aucune information quant à sa date de création ni sa composition ne soit apportée.
- Il nous a été refusé d'être représentés au moment du dépôt des candidatures, nous n'avons pas eu connaissance du programme des autres candidats avant la parution du Journal, ce qui n'est pas le cas de la Direction actuelle.
- Depuis 2011, les statuts prévoient qu'en cas de vacance par suite de décès, démission, suspension... le remplacement d'un membre du C.A. est assuré par cooptation. Inutile donc de présenter des candidats. **Le président choisit qui il veut pour siéger à ses côtés comme vassal.** Pour notre part, nous proposons que le premier candidat non-élu remplace l'administrateur sortant.

Le 22 juillet 2017

Le collectif AG 2017 et les candidats

**Au sommaire de nos précédentes Lettres d'Information :**

1. Pourquoi nous présentons une liste de candidats aux élections du Conseil d'Administration de l'ADMD
2. De l'importance des administrateurs"
3. Les délégués

N'hésitez pas à les demander en écrivant à [contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)

Toutes ces informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortsereine.org>  
sous la rubrique "Le saviez-vous ? "  
Pour nous contacter : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com)

**Très important pour la diffusion de notre information**

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaine lettre d'information en nous communiquant leur adresse électronique à '[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine ! "

[Votez pour les candidats de la liste "Pour une mort sereine !"](#)

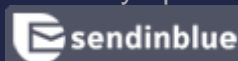
Françoise BORDET, Henri CHAMARET, Jean-Pierre CHRISTIN,  
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Sylvie COURROY, Gérard DOIRET,  
Bruno HERAIL, Jacqueline LAURENT, Marielle MAS, Jean-Claude MAURIES,  
Bernard SENET, Robert WOHLFAHRT

Collectif AG 2017  
e-mail : [collectifag2017@gmail.com](mailto:collectifag2017@gmail.com)  
webmaster :  
[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)



Cet email a été envoyé à [contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org).  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.  
[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Les candidats de la liste "Pour une mort sereine !" vous informent